

Energie : le SDEY lance un cadastre solaire consultable par tous sur son site numérique

By Thierry BRET (/index.php/component/k2/author/801-thierrybret) février 10, 2023

Partager

Tweeter

Share



(/media/k2/items/cache/e47f422b361970ab6f3f6a761f215730_XL.jpg)

« Le SDEY est engagé depuis plusieurs années aux côtés de ses partenaires dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Objectif : at-teindre 40 % d'énergie renouvelable en 2030 tel que cela est stipulé dans la loi rela-tive à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015... ».

Crédit Photo : SDEY/Studio Xavier MORIZE.

Comme le SDEY s'y était engagé dans son plan stratégique « Énergies Yonne 2026 », un cadastre solaire va être mis en ligne en ce mois de février. Son objectif est d'informer de façon factuelle sur les gisements solaires et l'intérêt économique d'installer des panneaux solaires sur les toits des bâtiments de l'Yonne. Explications fournies par Eric GENTIS, directeur général de services du Syndicat départemental d'énergies de notre département...

INTERVIEW : Bien connu des communes et des collectivités, le SDEY l'est beaucoup moins du grand public. Comment le définiriez-vous en quelques mots ?

Le SDEY est propriétaire de tous les réseaux électriques basse tension dans le département et à ce titre, veille à l'entretien, au renforcement, à la sécurisation, aux extensions et à l'enfouissement du réseau. On intervient également dans l'éclairage public, pour des communes qui nous ont délégué cette compétence. Elles sont aujourd'hui près de neuf sur dix à l'avoir fait. On a lancé une grande opération de passage global en LEDS concernant 174 communes, avec à la clé une économie de près de 50 % de leur facture électrique. Et puis, on intervient aussi maintenant pour tout ce qui est optimisation énergétique. Ainsi, on accorde des aides aux communes pour mieux isoler leurs bâtiments, voire des subventions en cas de constructions répondant aux normes « Effilogies »...

Quelle est l'actualité pour le SDEY en ce début d'année ?

C'est bien sûr le cadastre solaire qui sera mis en place à la mi-février. Cela permettra à chaque habitant de l'Yonne en consultant le site du syndicat d'énergies (www.sdey.fr) et après y avoir rentré son adresse, de cliquer sur sa toiture.



(/index.php/component/bruce/?view=banner&task=click&id=44)

A partir de là, un logiciel va calculer le potentiel de production d'énergie de ladite toiture avec un petit montage financier. A charge pour les personnes désirant aller plus loin dans leur démarche de contacter ensuite une entreprise spécialisée. On travaille aussi sur le sujet avec les chambres consulaires, de sorte que les agriculteurs puissent se rapprocher de la Chambre départementale d'agriculture ou pour les petites entreprises, de la CCI, en cas de projet...

Combien de communes du département sont-elles rattachées au SDEY ?

Toutes les communes sont adhérentes, même si certaines, moins d'une dizaine, ont conservé leur propre contrat de concession avec ENEDIS. Ce qui fait que nous n'intervenons pas sur leur territoire. C'est à ce titre que nous invitons régulièrement tous les maires du territoire à nos manifestations...

Propos recueillis par Dominique BERNERD



(/index.php/component/bruce/?view=banner&task=click&id=49)

Tweeter